

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/New-York-accord-sur-la-fermeture-de-la-centrale>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **New York : accord sur la fermeture de la centrale nucléaire d'Indian Point d'ici 2021**

7 janvier 2017

New York : accord sur la fermeture de la centrale nucléaire d'Indian Point d'ici 2021

New York - L'Etat de New York (nord-est des Etats-Unis) a trouvé un accord avec le propriétaire de la centrale nucléaire d'Indian Point, située à 50 km de la métropole américaine, qui prévoit sa fermeture totale d'ici 2021, selon plusieurs médias américains.

Interrogé par l'AFP au sujet de l'information dévoilée initialement par le New York Times, Entergy, propriétaire et opérateur de la centrale, s'est refusé à tout commentaire.

Sollicités par l'AFP, les services du gouverneur de l'Etat de New York, Andrew Cuomo, n'ont pas donné suite.

Si l'accord était confirmé, ce serait une victoire pour le gouverneur, qui milite depuis plusieurs années pour obtenir la fermeture du site, jugé trop proche de New York.

Selon les termes de l'accord, mentionnés par le New York Times, Entergy bénéficierait d'un nouveau permis d'exploitation pour les deux réacteurs encore en service, qui n'en bénéficiaient plus depuis 2013 et 2015 respectivement. Les nouvelles autorisations courraient jusqu'en 2020 et 2021.

En cas de difficultés à compenser l'apport de la centrale par d'autres sources d'énergie, les échéances pourraient être repoussés à 2024 et 2025.

L'accord prévoit également qu'Entergy réalise des travaux de rénovation et de sécurisation, et autorise, dès cette année, des visites de contrôle régulières dans les installations, situées à Buchanan, au bord de la rivière Hudson.

En contrepartie le procureur de l'Etat de New York, Eric Schneiderman, et l'association de protection de l'environnement Riverkeeper ont accepté l'abandon des poursuites engagées contre Entergy devant les autorités de régulation.

Un accord mettrait fin à plusieurs procédures qui empêchaient jusqu'ici Entergy d'obtenir de nouveaux permis d'exploitation pour les deux réacteurs à eau pressurisée de la centrale, mis en service respectivement en 1974 et 1976.

Fin novembre, la cour d'appel de New York avait donné raison à l'Etat de New York, qui faisait valoir que la compagnie d'électricité devait recevoir son accord pour poursuivre l'exploitation du site.

La décision menaçait de mener Entergy dans une impasse.

Les appels à la fermeture, émanant du gouverneur et de plusieurs associations de défense de l'environnement, avaient été relancés récemment par une série de déficiences techniques.

Les défenseurs de la centrale soulignaient eux le fait qu'elle fournissait le quart de la consommation d'électricité de la ville de New York - et l'importance de cette source d'énergie non génératrice de gaz à effet de serre.

(©AFP / 07 janvier 2017 06h35)